



Administration communale
de Goumoëns

1376 Goumoens-la-Ville

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité soumet à une enquête publique du **11 novembre 2022 au 13 décembre 2022**

- **Le plan d'affectation « EMS Fondation Les Châteaux » et son règlement.**

Elle met en consultation durant le même délai :

- **Le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT.**

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les oppositions, remarques ou observations doivent être formulées par écrit, soit au Greffe municipal, soit postées à son adresse pendant la durée de l'enquête.

Une délégation de la Municipalité sera à disposition des intéressés pour toute information concernant l'objet soumis à l'enquête publique le 23 novembre de 17h30 à 20h à la salle polyvalente de Goumoens-la-ville.

La Municipalité